

Procès-verbal Conseil Municipal du 19 novembre 2024

Conseillers présents :

Mesdames ANTON, DIMOND, JEFFREDO, GALIBERT, PLANAT, SUNE.

Messieurs BOUDOURESQUES, CHRISTOPHEL, FONGARO, SALIÈGE, maire, SIGE,

Absents excusés : Mme MORIN, Mme GROS qui a donné pouvoir à M. BOUDOURESQUE, M. BEDNARSKI qui a donné pouvoir à M. SALIEGE, M. VANGEL qui a donné pouvoir à Mme SUNE

Secrétaire de séance : Mme JEFFREDO

Approbation :

Les procès-verbaux des conseils municipaux des 17 septembre 2024 et du 15 octobre 2024 sont approuvés à l'unanimité.

Délibération :

52-2024 : Allocation d'une subvention à 30 millions d'amis :

Le maire demande au conseil municipal de bien vouloir voter une subvention au profit de l'association « 30 millions d'amis ». Cette association s'occupe de stériliser les chats libres sur la commune avec une quote-part de 50 % supportée par la municipalité. Le maire demande de l'autoriser à accorder une subvention de 450€.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Discussions / Informations :

- Point travaux : nous avons reçu le DPE du foyer municipal. Il est en catégorie F et passerait en B ou en A suite aux travaux projetés.
- Préparation du séminaire municipal : le séminaire reste programmé pour le 30 novembre 2024. Le maire fixe le seuil de 10 conseillers présents minimum pour le maintenir. L'ordre du jour sera construit autour de 2 thématiques : portrait d'Azille réalisé par les étudiants en master APTER de l'université Jean Jaurès de Toulouse ET les projets communaux.
- Organisation de la distribution des colis de Noël : la distribution est programmée le samedi 14 décembre. RDV à 8h45 à la salle des voûtes.
- Vœux du Maire 2025 : la cérémonie des vœux est planifiée le 10 janvier 2025.
- La municipalité organise un vide-greniers au profit du Téléthon le 8 décembre

Questions diverses :

Jean Sigé informe le conseil municipal de la tenue d'une session de formation destinés aux locataires des jardins communaux, à la plantation des arbres qui précèdera la plantation des arbustes aux jardins partagés.

Chantal Planat demande des précisions sur ce qu'est la ZAC de Jouarres. Le maire confirme qu'il s'agit du projet ancien de Mme Patricia Graillet au lac de Jouarres (résidences de vacances sur pilotis) qui revient à l'ordre du jour. Elle demande également des précisions quant à la caserne de pompiers. Le maire précise qu'à long terme il est possible que nous devions rebâtir une caserne, l'actuelle devenant trop petite.

Mme Planat attire l'attention sur les problèmes de circulation routière qui se posent les dimanches où sont organisés des vide-greniers. Mme Sune informe que nous devons retravailler la programmation pour espacer un peu plus les événements.

Enfin Mme Planat s'étonne de ne pas avoir d'informations sur le réveillon du jour 31/12. Mme Sune confirme que la MJC l'organise. La communication sera faite par la commune une fois les infos recueillies auprès de la MJC

Mme Dimond demande des précisions sur le projet dit projet Mervil. Le maire indique que c'est le projet

qui concerne le terrain implanté en bordure du lotissement du Peyreguet et de la route de La Livinière. La promesse de vente a été signée. Le projet s'articule autour de constructions de maisons adaptées à des personnes âgées autonomes et 4 autres maisons.

Mme Dimond s'enquiert des suites de la visite du maire et de Jean Christophel à Névia. L'ensemble est aménagé avec un cityparc, un pumptrack, 1 parc de jeux pour enfants, un parcours de santé et des agrès de fitness ; le tout est implanté à côté de l'école pour un coût total de 700 000€. On peut en tirer des idées d'aménagement.

Mme Dimond vient ensuite sur le sujet de l'aménagement du stade avec une piste d'athlétisme. Le maire confirme que nous en sommes au stade de l'idée partie de l'association Azille Sports Loisirs. Il s'agirait d'utiliser le stade pour y implanter des équipements propres à l'athlétisme (piste, aire de lancer de poids et sautoir). Mmes Dimond et Planat se réjouissent de ce projet qui rejoint une de leur proposition qui était jusque là restée sans suite dans l'attente de propositions d'aménagement de la part de l'US Minervoises qui sont devenues lettres mortes.

La discussion permet d'envisager de faire une entité globale consacrée à l'activité sportive au stade en y intégrant les agrès de fitness.

Géraldine Anton demande des précisions quant au champ d'utilisation de Panneau pocket. Mme Jeffredo indique que le panneau pocket d'Azille est essentiellement réservé à des informations communales ou d'intérêt général. Cette disposition permet une approche cohérente de la diffusion d'informations à la fois sur leur nature et leur nombre.

Mme Galibert indique à l'assemblée que des actes d'incivilité sont commis sur la commune. Elle en a été victime avec le vol de la sonde de température externe de son système de chauffage. Le maire indique qu'il n'est pas particulièrement interpellé en ce moment sur ce sujet bien que l'on sache que malheureusement ce type de fait continue à exister.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h56.